

we get into the current data, our housing density is close to seven persons per housing unit. At this time, the average housing size is maybe a little better than two bedrooms per house, and averages 700-800 square feet.

A lot of the information in this introduction comes from a major study that was done in conjunction with the federation in 1986. It laid out the situation at that time and identified costs. I apologize for a few typographical errors in this. I'll make sure that the committee gets a retyped copy of this introductory two pages in the next few days.

• 2055

I am going to read this page and a half. It is fairly dense information, so I think that is really the best way to proceed.

In 1986 the Prince Albert Tribal Council did participate in a regional housing assessment study in co-operation with the Federation of Saskatchewan Indian Nations. That study substantiated the deplorable housing conditions of the majority of our band members on-reserve. Of the existing housing stock in 1986, there were 1,826 units. Only 28% had any form of sewer and water servicing—528 units; 11% or 199 units had more than two families with children in those houses; and more than 82% of the units, 1,495 units, needed significant repairs and renovations.

It was estimated in 1987, the following year from that study, that a five-year plan to renovate the existing housing stock and construct new housing for overcrowded multiple-family situations, and to construct 150 units annually for new family formations on-reserve, would cost approximately \$16.7 annually or \$83.5 million over five years.

The annual recommended plan represented a tripling of the number and quality of housing starts and a threefold increase in expenditures from the \$5 million to \$16 million. I should say that \$5 million is the amount of money contributed annually at the time by Indian Affairs for housing construction in the bands at Prince Albert.

If the plan had been implemented, it was projected that by 1992 there would have been 2,506 housing units on reserves in the Prince Albert Tribal Council area. These houses would have been in good condition and not significantly overcrowded, well maintained and renovated to accept sewer and water services. We provided a copy of that 1986 report, and it is the major document in the package. Unfortunately, neither our recommendations nor any other housing initiatives have been undertaken by INAC in the intervening five years.

In conjunction with the 1991 census last year, the FSI and Prince Albert Tribal Council conducted a housing condition assessment of on-reserve housing. The preliminary results of this survey are provided in this presentation, and again document continuing deterioration of housing conditions in PATC reserves during the past five years.

population habite dans la réserve. Comme vous le constaterez lorsque nous examinerons les données actuelles, notre densité de logement est de l'ordre de sept personnes par logement. À l'heure actuelle, la taille moyenne d'un logement est de 700 à 800 pieds carrés pour une maison de deux chambres.

Bon nombre des données fournies dans cette introduction découlent d'une étude importante entreprise de concert avec la fédération en 1986. On y présentait la situation à l'époque en indiquant les coûts envisagés. Je vous demande d'excuser les quelques erreurs typographiques que contient ce document. Je vais faire en sorte de transmettre au comité, d'ici quelques jours, une nouvelle version de ces deux pages d'introduction.

Je vais vous lire ce texte d'une page et demie. Comme il contient des renseignements assez denses, cela me semble être la meilleure façon de procéder.

En 1986, le Conseil tribal de Prince Albert a participé à une étude régionale d'évaluation du logement en coopération avec la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan. Cette étude a confirmé les conditions de logement déplorables dans lesquelles vivait la majorité des membres de notre bande dans la réserve. En 1986, nous avions 1,826 logements. Seulement 28 p. 100 d'entre eux, soit 528 logements, avaient un système d'évacuation des eaux usées et l'eau courante. Onze pour cent, soit 199, logeaient plus de deux familles ayant des enfants, et plus de 82 p. 100, soit 1,495 logements, avaient grandement besoin de réparations et de rénovations.

L'année suivante, en 1987, on a estimé que pour rénover le parc immobilier et construire de nouveaux logements pour reloger les familles qui s'entassaient à plusieurs dans une maison, sur une période de cinq ans, ainsi que pour construire chaque année 150 logements pour de jeunes couples qui se mariaient, il faudrait déboursier environ 16,7 millions de dollars par an ou 83,5 millions de dollars sur cinq ans.

Le plan annuel recommandé prévoyait trois fois plus de mises en chantier ainsi qu'une amélioration de la qualité des logements, ce qui aurait fait passer les dépenses de 5 millions de dollars à 16 millions de dollars. Je précise que les 5 millions de dollars correspondent au montant que les ministères des Affaires indiennes et du Nord verse chaque année aux bandes de Prince Albert pour la construction de logements.

Si ce plan avait été mis en oeuvre, d'ici 1992, il y aurait eu 2,506 logements dans les réserves qui relèvent du conseil tribal de Prince Albert. Ces logements auraient été en bon état, bien entretenus et dotés d'un système d'évacuation des eaux usées et de l'eau courante. Nous avons inclus un exemplaire de ce rapport de 1986 dans la documentation, dont c'est le principal élément. Malheureusement, le ministère des Affaires indiennes et du Nord n'a suivi aucune de nos recommandations et n'a pris aucune initiative à l'égard du logement au cours des cinq années qui ont suivi.

L'année dernière, la FNIS et le Conseil tribal de Prince Albert ont profité du recensement de 1991 pour étudier les conditions de logement dans les réserves. Les résultats préliminaires de cette enquête sont présentés ici et prouvent également la dégradation continue des conditions de logement des réserves du conseil tribal depuis cinq ans.